

# Adeva 76

Association de Défense des Victimes de l'Amiante de Seine-Maritime  
119 Cours de la République - 76600 - Le Havre -  
Tél. / fax : 02 35 25 02 02.  
<http://adeva.76.free.fr>

## Suivi Médical Post-Exposition des salariés ayant été exposés à des agents ou procédés cancérigènes

L'exposition à des **agents ou produits cancérigènes** ouvre droit à une surveillance médicale spéciale par exemple :

- Amiante, amines aromatiques, benzène, chlorure de vinyle monomère, chrome, huiles minérales, nickel, poussières de bois, rayonnements ionisants, hydrocarbures polycycliques aromatiques (H.A.P.), .....

**Si le salarié est en activité**, c'est le médecin du travail qui met en place ce suivi, il faut vérifier auprès du médecin de l'entreprise ou du groupement d'entreprises si celui-ci est effectivement fait, c'est le suivi médical post-exposition.

**Si le salarié est en cessation d'activité** c'est au salarié de s'en préoccuper : c'est le suivi médical post-professionnel.

**Pour les salariés ayant travaillé au contact de l'amiante, il existe des recommandations suite à la conférence de consensus du 15 janvier 1999 :**

**Ces recommandations prévoient notamment :**

- **Dans tous les cas** : un bilan médical de référence,
- **Pour les salariés très exposés (1)**: scanner, examen clinique et E.F.R., 10 ans après la première exposition, puis tous les 6 ans, avec 2 radios dans l'intervalle,
- **Pour les expositions moyennes** : radio, 20 ans après la première exposition, puis tous les 10 ans (avec 4 radios dans l'intervalle).

**Consultations de pathologies du travail en Haute-Normandie** : tout salarié ou retraité atteint d'une maladie supposée être due au travail peut consulter le service du C.H.U. de Rouen, C.H.U. de Caen, G.H.H. au Havre.

**Comment se faire aider :**

- Par les syndicats ou les représentants du personnel de l'entreprise,
- Par les Unions Locales des Syndicats,
- Par l'ADEVA 76, Association de Défense des Victimes de l'Amiante de Seine-Maritime.

**(1) Par exemple** : calorifugeurs, salariés de la réparation navale, dockers ayant manipulé l'amiante en vrac ou en sacs, entreprises de transformation de l'amiante....

Mise à jour du 10/12/07 – Lionel -